



**PAR LE MONDE ASSOCIATION**

61 RUE ALLEE

75014 - PARIS

SIRET 800 076 010 00019

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 aout 2024

AUDIXIA - Immeuble le Luminis  
91 rue Jean Jaurès - 92800 Puteaux  
Tél. : 01 41 45 06 75

S.E.L.A.R.L au capital de 40 000 €  
R.C.S Nanterre 481 639 862

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre de la région de Paris - Ile de France  
Société de commissariat aux comptes membre de la Compagnie Régionale de Versailles

## PAR LE MONDE,

### ASSOCIATION

Exercice clos le  
31 aout 2024

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Mesdames, Messieurs les Membres,

### I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association PAR LE MONDE, relatif à l'exercice clos le 31 aout 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### II. FONDEMENT DE L'OPINION

#### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> septembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

### III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation des fonds dédiés et les produits constatés d'avance, s'est fondée sur l'analyse mise en place par l'association pour identifier et évaluer l'utilisation de ces subventions, ainsi que sur l'examen de la situation à la date de notre intervention.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### IV. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

### V. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

**VI. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Puteaux, le 27 janvier 2025

Le Commissaire aux Comptes

AUDIXIA



Aimery de LA ROCHEFOUCAULD

## **ANNEXE**

### **DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

## Bilan Actif

		31/08/2024			31/08/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
Constructions					
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES</b>					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	<b>TOTAL ( I )</b>				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
Marchandises					
<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>					
<b>CREANCES (3)</b>					
Créances clients, usagers et comptes rattachés					
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances	205 682		205 682	41 391	
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>					
<b>DISPONIBILITES</b>	186 258		186 258	75 802	
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	Charges constatées d'avance	5 929		5 929	
	<b>TOTAL ( II )</b>	<b>397 870</b>		<b>397 870</b>	<b>117 193</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler ( III )				
Primes de remboursement des obligations ( IV )					
Ecart de conversion actif ( V )					
<b>TOTAL ACTIF ( I à V )</b>		<b>397 870</b>		<b>397 870</b>	<b>117 193</b>
(1) dont droit au bail (2) dont à moins d'un an (3) dont à plus d'un an					

**AUDIXIA Selart**

Expertise comptable Commissariat aux comptes  
 91, rue Jean Jaurès - 92800 Puteaux  
 Tél. 01 41 45 06 75  
 R.C.S. Nanterre 481 639 862

## Bilan Passif

		31/08/2024	31/08/2023
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p><b>AUDIXIA Selarl</b>  Expertise comptable - Commissariat aux comptes  91, rue Jean Jaurès - 92800 Puteaux  Tél. 01 41 45 06 75  R.C.S. Nanterre 481 639 862</p> </div>	
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau	75 102	73 201	
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	<b>17 004</b>	<b>1 901</b>	
<b>Total des fonds propres (situation nette)</b>	<b>92 107</b>	<b>75 102</b>	
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
<b>Total des autres fonds propres</b>			
<b>Total des fonds propres</b>		<b>92 107</b>	<b>75 102</b>
<b>Fonds reportés et dédiés</b>	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	256 127	
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
<b>Total des fonds reportés et dédiés</b>		<b>256 127</b>	
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
<b>Total des provisions</b>			
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 942	27 602
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	25 695	14 489
<b>DETTES DIVERSES</b>			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance			
<b>Total des dettes</b>		<b>49 636</b>	<b>42 091</b>
Ecart de conversion passif			
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>397 870</b>	<b>117 193</b>
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		17 004,17	1 900,93
(1) Dont à moins d'un an		49 636	42 091
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

## Compte de Résultat

1/2

		31/08/2024	31/08/2023
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	519	50
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	203	629
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	595 230	324 586
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	1 973	2 995
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières	48 302	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	1 435		
Utilisations des fonds dédiés		89 000	
Autres produits	4	57	
	<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>647 667</b>	<b>417 316</b>
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	65 067	78 336
	Aides financières	17 030	29 398
	Impôts, taxes et versements assimilés	4 114	4 035
	Salaires et traitements	228 549	226 381
	Charges sociales	59 492	75 028
	Dotations aux amortissements et dépréciations		
	Dotations aux provisions		
	Reports en fonds dédiés	256 127	
Autres charges	262	2 237	
	<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>630 641</b>	<b>415 415</b>
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>17 026</b>	<b>1 901</b>

## Compte de Résultat

2/2

		31/08/2024	31/08/2023
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>17 026</b>	<b>1 901</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	De participation D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>Total des produits financiers</b>		
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>Total des charges financières</b>		
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			
<b>RESULTAT COURANT avant impôts</b>		<b>17 026</b>	<b>1 901</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	<b>Total des produits exceptionnels</b>		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	22	
	<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>22</b>	
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>(22)</b>	
Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices			
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>647 667</b>	<b>417 316</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>630 663</b>	<b>415 415</b>
<b>EXCEDENT ou DEFICIT</b>		<b>17 004</b>	<b>1 901</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
Dons en nature		2 104	1 500
Prestations en nature		292 487	194 002
Bénévolat		34 732	134 707
<b>TOTAL</b>		<b>329 323</b>	<b>330 209</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens		2 104	1 500
Prestations		292 487	194 002
Personnel bénévole		34 732	134 707
<b>TOTAL</b>		<b>329 323</b>	<b>330 209</b>

Mission de Présentation des Comptes Annuels

## Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **397 870** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **647 667** euros et un total **charges** de **630 663** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **17 004** euros.

L'exercice considéré débute le **01/09/2023** et finit le **31/08/2024**.

Il a une durée de **12** mois.

### 1. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION PAR LE MONDE

L'association « PAR LE MONDE » est une association régie par la loi du 1er juillet 1901, créée en 2013.

Elle est domiciliée au 61 rue Hallé - 75014 Paris.

Par Le Monde a pour objet d'améliorer le vivre ensemble de la société, par la promotion des échanges culturels. Nos actions ciblent en priorité l'éducation des enfants, en collaboration avec leurs enseignants, notamment les enfants en situation d'isolement géographique, social ou scolaire.

L'objectif de l'association est de faire progresser ces enfants ensemble vers une meilleure connaissance d'eux-mêmes et du monde, dans toute sa diversité, notamment par l'utilisation inclusive et active de nouveaux moyens de communication numériques, et par la formation des enseignants à leurs usages pédagogiques.

### 2. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les états financiers de l'association ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

### 3. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

### 4. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 du 5 décembre 2018 et du règlement ANC 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux modalités d'établissement relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

## Règles et Méthodes Comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

### **4.1 Règles et méthodes comptables relatives aux postes du bilan – ACTIF**

#### **4.1.1 Immobilisations corporelles**

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

#### **4.1.2 Créances**

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constituée en fonction du risque de recouvrement apprécié par catégorie de créance. Aucune provision n'a été constatée à la clôture de l'exercice.

#### **4.1.3 Disponibilités**

Les disponibilités figurent à l'actif, elles sont évaluées pour leur valeur nominale au 31 aout. Une provision pour les intérêts courus est comptabilisée le cas échéant.

### **4.2 Règles et méthodes comptables relatives aux postes du bilan – PASSIF**

#### **4.2.1 Fonds propres**

· Report à nouveau :

## Règles et Méthodes Comptables

Le report à nouveau est constitué par les éventuels excédents réalisés par l'association non affectés par le Conseil d'administration à un projet spécifique.

· Résultat net :

Le résultat net est constitué de l'excédent ou du déficit de l'exercice.

### 4.2.2 Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constitués en fonction des risques connus ou estimé à la clôture. Si des risques et pertes ne sont pas mesurables à la date d'établissement des comptes annuels, une information est donnée en annexe.

Aucune provision n'a été constaté à la clôture des comptes.

### 4.2.3 Fonds dédiés

Les fonds dédiés issus de subventions, dons et autres correspondent à des ressources affectés pour lesquelles les dépenses correspondantes n'ont pas encore été engagés.

L'engagement d'emploi est inscrit en charge sous la rubrique «Engagement à réaliser » et au passif du bilan sous la rubrique «Fonds dédiés »

Le produit «Report des ressources non utilisés des exercices antérieurs » enregistre la reprise des sommes inscrites en fonds dédiés, au fur et à mesure que les dépenses relatives aux projets sont engagées.

Les dons sont comptabilisés à la réception des fonds. Concernant les dons affectés, les fonds non utilisés au cours de l'exercice font l'objet d'une comptabilisation en fonds dédiés.

### 4.2.4 Engagements de retraite

L'association n'a souscrit à aucun régime sur-complémentaire de retraite en faveur de ses salariés actifs ou retraités, ni à aucun avantage de prévoyance ou assimilés qui serait versé à l'issue de la période d'activité.

### 4.2.5 Contributions Volontaires en nature

Les contributions volontaires sont significatives et ont fait l'objet d'une évaluation au cas par cas sur la base des informations fournies.

## 5. Autres informations

### 5.1 Effectif

## Règles et Méthodes Comptables

L'effectif est constitué de 8 salariés équivalents temps plein.

### *5.2 Situation fiscale*

L'association n'est pas soumise aux impôts commerciaux pour l'ensemble de ses activités.

### *5.3 Rémunérations des dirigeants bénévoles*

Les administrateurs ne perçoivent aucune rémunération au titre de leur fonction. Ils sont indemnisés de leurs frais.

## Immobilisations

AUDIA Selarl

Expertise comptable-Commissariat aux comptes

91, rue Jean Jaures - 92800 Puteaux

Tél. 01 41 45 06 75

R.C.S. Nanterre 481 639 862

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/08/2024
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>						
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
sur sol d'autrui						
instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier						
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>						
<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES</b>						
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>						
<b>TOTAL</b>						

## Amortissements

**AUDATA Sarl**

 Expertise comptable-Commissariat aux comptes  
 91, rue Jean Jaurès - 92800 Puteaux,  
 Tél. 01 41 45 06 75  
 R.C.S. Nanterre 481 639 862

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/08/2024
		Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement			
	Donations temporaires d'usufruit			
	Autres			
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
<b>CORPORELLES</b>	Terrains			
	Constructions sur sol propre			
	sur sol d'autrui			
	instal. agencement aménagement			
	Instal technique, matériel outillage industriels			
	Autres instal., agencement, aménagement divers			
	Matériel de transport			
	Matériel de bureau, mobilier			
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
<b>TOTAL</b>				

# Provisions

Expertise comptable-Commissariat aux comptes  
 91, rue Jean Jaures - 92800 Puteaux  
 Tél. 01 41 46 06 75  
 R.C.S. Nanterre 481 639 862

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/08/2024
<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>				
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>				
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	Sur immobilisations { incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers				
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres				
	<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>					
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

## Créances et Dettes

		31/08/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	205 682	205 682	
Confédération, fédération, union, entités affiliées				
Créances reçues par legs ou donations				
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avance	5 929	5 929		
	<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>211 611</b>	<b>211 611</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/08/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	23 942	23 942		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	6 366	6 366		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	18 742	18 742		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	587	587		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes				
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
	<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>49 636</b>	<b>49 636</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

**AUDINIA Selart**

Expertise comptable-Commissariat aux comptes  
 91, rue Jean Jaurès - 92800 Puteaux  
 Tél. 01 41 45 06 75  
 R.C.S. Nanterre 481 639 862

## Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 31/08/2023	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/08/2024
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau	73 201	1 901			75 102
Excédent ou déficit de l'exercice	1 901	(1 901)	17 004		17 004
<b>Situation nette</b>	<b>75 102</b>		<b>17 004</b>		<b>92 107</b>
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
<b>TOTAL</b>	<b>75 102</b>		<b>17 004</b>		<b>92 107</b>



**AUDIXIA Selarl**

Expertise comptable-Commissariat aux comptes

91, rue Jean Jaures - 92800 Puteaux

Tél. 01 41 45 06 75

R.C.S Nanterre 481 639 862

**Charges constatées d'avance**

	Période	Montants	31/08/2024
<b>Charges constatées d'avance - EXPLOITATION</b>			<b>5 929</b>
Diverses prestations		4 913	
Location		1 016	
<b>Charges constatées d'avance - FINANCIERES</b>			
<b>Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES</b>			
<b>TOTAL</b>			<b>5 929</b>

**Détail concours publics et subventions****AUDIXIA Sarl**

Expertise comptable-Commissariat aux comptes

91, rue Jean Jaures - 92800 Puteaux

Tél. 01 41 45 06 75

R.C.S. Nanterre 481 639 862

**Subventions**

Libellé	Concours publics	Subventions d'exploitation	Subventions d'investissement
AFD	379 000		
AUTRES CONCOURS PUBLICS	190 620		
AIDE A L'EMPLOI	25 610		
<b>Totalisation</b>	<b>595 230</b>		

**AUDIXIA Selart**

Expertise comptable-Commissariat aux comptes  
 91, rue Jean Jaures - 92800 Puteaux  
 Tél. 01 41 45 06 75  
 R.C.S. Nanterre 481 639 862

## Engagements financiers

31/08/2024

Engagements financiers donnés

Engagements financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
Autres engagements		
<b>Total des engagements financiers (1)</b>		
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

**NEANT**